



# **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

**État des résultats prospectif consolidé (non audité)  
Pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et 2025**

**AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

État des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>Résultats projetés de 2023-24</u>	<u>Résultats prévus de 2024-25</u>
<b>Charges</b>		
Risques du secteur	2 102 018 \$	1 964 450 \$
Science et innovation	804 789	855 742
Marchés nationaux et internationaux	1 699 823	447 544
Services internes	332 751	294 541
<b>Total des charges</b>	<b>4 939 381</b>	<b>3 562 277</b>
<b>Revenus</b>		
Vente de biens et services	67 312	74 993
Intérêts	15 059	15 534
Projets conjoints et ententes de partage des coûts	7 596	7 459
Gain sur l'aliénation d'actifs	863	777
Revenus divers	1 366	1 409
Caisse de réassurance-récolte	40 800	56 400
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(74 591)	(90 361)
<b>Total des revenus</b>	<b>58 405</b>	<b>66 211</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>4 880 976 \$</b>	<b>3 496 066 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif consolidé.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif consolidé a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2023-24 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2023 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2024-25.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre, et
- Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 1 décembre 2023.

## 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2023-24 et pour 2024-25, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif consolidé, Agriculture et Agroalimentaire Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif consolidé et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Variation et évolution des prévisions financières (suite)

- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- programmation en réponse à des événements qui se produisent ou qui ont un impact sur le secteur agricole et agroalimentaire;
- les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport, lesquels auront une incidence sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêt;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, Agriculture et Agroalimentaire Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif consolidé a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2023-24 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Consolidation

L'état des résultats prospectif consolidé inclut les comptes des sous-entités qui relèvent de l'administrateur général. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le périmètre comptable comprend le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et l'Agence canadienne du pari mutuel. L'état des résultats prospectif consolidé exclut les comptes de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait et de Financement agricole Canada parce qu'ils ne sont pas sous le contrôle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et par conséquent, ils ne sont pas consolidés.

#### b) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charge durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, aux services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnements, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent les provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

#### c) Revenus

Les revenus provenant des frais réglementaires sans obligations de performance sont comptabilisés lorsqu'il existe une autorisation de réclamer des entrées de ressources économiques et que la transaction ou l'événement passé s'est produit.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur à mesure que les obligations de prestation seront remplies.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus et les avantages économiques futurs sont attendus.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

### 4. Autorisations parlementaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

**4. Autorisations parlementaires (suite)****a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)**

	Résultats projetés de <u>2023-24</u>		Résultats prévus de <u>2024-25</u>	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	4 880 976	\$	3 496 066	\$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :				
Amortissement des immobilisations corporelles	(42 558)		(42 416)	
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(614)		(631)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(65 400)		(65 786)	
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance et des stocks	(941)		(1 355)	
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(2 889)		(1 726)	
Diminution (augmentation) des charges à payer non portées à une autorisation	(903 964)		250 000	
Diminution (augmentation) des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(810)		(830)	
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	247		1 088	
Diminution (augmentation) des provisions pour créances douteuses	(17 539)		(7 158)	
Remboursement et rajustement des charges des exercices antérieurs	34 735		35 913	
Revenu disponible pour dépenser	4 283		4 166	
Autres	11 735		14 167	
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(983 715)		188 884	
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :				
<b>Acquisition d'immobilisations corporelles</b>	58 023		66 820	
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 281)		(1 272)	
Augmentation (diminution) des prêts	(7 603)		(8 552)	
Augmentation (diminution) des stocks	67		78	
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	49 206		57 074	
	<b>3 946 467</b>	<b>\$</b>	<b>3 742 024</b>	<b>\$</b>
<b>Autorisations demandées qui sont projetées à être utilisées</b>				

**AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

**4. Autorisations parlementaires (suite)****b) Autorisations fournies / demandées (en milliers de dollars)**

	Résultats projetés de <u>2023-24</u>	Résultats prévus de <u>2024-25</u>
<b>Autorisations fournies / demandées</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	729 639 \$	662 148 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	66 488	66 820
Crédit 10 – Paiements de transfert	889 684	799 515
Montants législatifs	2 371 814	2 213 541
<b>Total des autorisations fournies / demandées</b>	<b>4 057 625</b>	<b>3,742,024</b>
Moins : Autorisations inutilisées estimées et autres rajustements	111 158	-
<b>Autorisations demandées qui sont projetées à être utilisées</b>	<b>3 946 467 \$</b>	<b>3 742 024 \$</b>